



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### oléiculture

Question écrite n° 129495

#### Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la recrudescence de la mouche de l'olive. La prolifération de la mouche *bactrocera oleae* a fortement touché les exploitations du sud de la France cette année. Les oeufs de cette mouche qui se développent à l'intérieur même du fruit provoquent plusieurs dégâts sur les cultures et donc affecte de manière importante l'ensemble de l'économie oléicole qui représente plusieurs milliers d'emplois dans le sud de la France. Les dégâts engendrés par cette mouche sont à la fois quantitatif et qualitatif. En effet le développement de la larve à l'intérieur de l'olive se nourrissant de la pulpe du fruit affecte directement sa maturation et sa force d'attachement au pédoncule, provoquant une chute accélérée. Le fruit infecté pourrit ainsi plus facilement ce qui détruit une partie des futures récoltes. Pour le reste, en mettant la pulpe de l'olive au contact de l'air et des déjections de la larve, la qualité du fruit est altérée par une augmentation des taux d'acidité et de l'indice de peroxyde conduisant à la production d'une huile de moindre qualité. Concernant la production d'olives de tables, le problème est encore plus important puisque les récoltes sont simplement impropre à la consommation au vu la législation qui interdit la vente de plus de 2 % d'olives véreuses dans un même lot et de l'extrême difficulté de trier ces fruits. La femelle de cette mouche pouvant produire plusieurs centaines d'oeufs au cours de sa vie, la prolifération de cet insecte est donc rapide et massive. Durant l'hiver, l'espèce *bactrocera oleae* se perpétuant sous forme de pupe enterrées à quelques centimètres dans le sol, c'est donc au plus tard au début du redoux que cette question doit être résolue. Dès à présent, cette question attire son attention et il s'interroge en conséquence sur les mesures que le Gouvernement pense prendre face à cette situation qui menace l'ensemble de l'économie oléicole française, tout en garantissant un usage raisonné des produits phytosanitaires pour assurer la qualité des fruits et de l'environnement.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 129495

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Agriculture et agroalimentaire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 2012, page 1939

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)